



Op. n. 2
requis



Je soussigné, Trollet du Breil
Charles Georges, demeurant
à Aurillac, rue des Carmes
n° 33, prie monsieur le
Préfet du Cantal d'avoir
l'obligeance de lui délivrer
un passeport pour l'Allemagne
(Cologne) Tant à Aurillac le 4 Aout 1911

Signalement

Age 17 ans
Taille 1m 70
Cheveux: Chatain
Front: Découvert
Sourcils: Chatain
yeux: gris
nez: long
Bouche: moyenne
Barbe: "
menton: rond
visage: ovale
Teint: coloré
Signes particuliers

Charles du Breil

Le Maire de la Ville d'Aurillac
certifie que rien ne s'oppose à ce
qu'il soit fait droit à la demande
ci-dessus

Aurillac, le 3 Aout 1911 189

P. le Maire

Conseiller Municipal



M. Coirasse